

# Alter Educ

S'informer pour innover

L'actualité socio-éducative du 25 mai au 7 juin 2005 N° 105



## Décisions

- Contrat pour l'école: constats, démarche, budget et suivi .....483
- Maîtrise des apprentissages de base .....485
- Le qualifiant, axé sur des métiers, visera aussi l'accès au supérieur .....487
- La lutte contre les inégalités dans le Contrat pour l'école: refuser les « écoles ghettos » .....489
- Du pilotage des écoles au système .....491
- Les outils du Contrat pour l'école .....493
- Travail des étudiants: des règles plus souples dès le 1<sup>er</sup> juillet .....495



## Coulisses

- Mons: reprise de tout l'enseignement officiel qualifiant par la Province de Hainaut .....497
- La protection de la jeunesse débattue par les députés en Commission justice de la Chambre .....498



## Terrain

- Travail intergénérationnel à l'Institut de la vie entre des femmes immigrées et des élèves .....499
- Service Étude: un lien vaut mieux que deux « on verra » .....500
- Clic, clac, mon ordinateur s'emboîte .....502
- Projets culturels dans les écoles en discrimination positive: vers une extension à tous? .....503
- L'appel à projets bruxellois Anim'action termine sa saison .....504
- Une initiative de la Fondation P&V contre l'exclusion des jeunes .....505



## Débats

- MR et Écolo sur le Contrat pour l'école: le verre... à sec? .....506
- Réactions au Contrat pour l'école: le verre à moitié plein ou à moitié vide? .....507
- Le Centre d'études sociologiques met en perspective le processus du Contrat pour l'école .....509
- États généraux de la culture, en duo avec l'éducation .....512
- Divorce: un dossier sur le point de vue des enfants .....515
- Le Rapport général sur la pauvreté en relecture après dix ans à Namur .....516
- Forum de Frameries: mobilisation pour la décennie « développement durable » .....517



## Télex

518-519



Avec le soutien du ministère de la Communauté française

**Agence Alter**

Alter Educ est une publication de l'Agence Alter  
 Presse & Innovations sociales  
 Rue Coenraets 64 – 1060 Bruxelles  
 T.: + 32 2 541 85 20 – F.: + 32 2 231 15 59  
 alter.educ@alter.be – www.altereduc.be

5<sup>e</sup> année

**Tous secteurs:** Enfants en centre fermé – Congés scolaires ■  
**Enseignement:** Respel – Indicateurs européens – Pisa – Cours particuliers –  
 Permanence sociale ■ **Enfance:** Satisfaction pour l'ONE – Bébés et  
 employeurs ■ **Publications:** Mariages forcés ■ **Appel à projets:** Prix des  
 lycéens pour le cinéma ■ **Agenda:** Colloque de littérature

### Collaborateurs :

Patrick Delmée (PDE)  
Manu De Loeul (MDL)  
Pascale Meunier (PMR)  
Valérie Moncousin (VMN)  
Fabrizio Schiavetto (FSO)  
Virginie Vanholme (VE)

### Équipe de rédaction :

Xavier Bodson (XBN)  
Donat Carlier (DCR)  
Catherine Daloze (CDE)  
Pascale Hensgens (PHS)  
Edgar Szoc (ESC)

### Secrétaire de rédaction :

Catherine Daloze (CDE)

### Directeur des rédactions :

Xavier Bodson (XBN)

**Responsable  
de la promotion :**  
Catherine Closson

**Administration**  
Dominique Normand

**Directeur :**  
Thomas Lemaigre (TLE)

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, ni au moyen de photocopies ni sous toute autre forme ou support, sans l'autorisation préalable et expresse de l'éditeur.

### ABONNEMENT ANNUEL

**Organisme de 10 membres  
du personnel ou plus**

■ 110 € par an

**Organisme de moins de 10  
membres du personnel**

■ 80 € par an

Pour s'abonner, il suffit de verser le montant correspondant sur le compte **310-1216343-49** avec la mention « nouvel abonnement ».

Sauf résiliation par écrit de votre part, l'abonnement sera automatiquement renouvelé.

**Insertions publicitaires et petites annonces : prix sur demande.**

Les prix peuvent être modifiés en cours d'année.

### LA MOBILISATION... SINON RIEN !

Dans ce numéro vous trouverez une série d'articles consacrés au « Contrat pour l'école », ce plan global qui doit cadrer les politiques scolaires jusqu'en 2013. Selon l'analyse du Centre d'études sociologiques de Saint-Louis (qui a mené les consultations d'enseignants), un des défis essentiels à relever dans le monde scolaire est celui de la « perte de confiance dans le politique ».

Le processus qui a précédé la sortie du Contrat pour l'école a voulu prendre en charge cet enjeu, mobilisant les différents acteurs concernés autour d'une action commune et concertée. Un travail symbolique, en somme, sur des orientations qui au final collent fortement aux priorités énoncées dès la Déclaration de politique gouvernementale mise au point il y a un an.

Comme le souligne Saint-Louis, le politique a rempli son job : impulser une politique. La question qui se pose à chacun est à présent de savoir si ce Contrat et sa démarche valent la peine de se mobiliser, individuellement et collectivement, à chaque niveau du système. Nous espérons que la réponse qui sera apportée à cette question sera positive, y compris même en raison des... écueils rencontrés par le processus de construction du Contrat.

Si le Contrat pour l'école doit susciter de l'engagement de la part des enseignants, c'est d'abord essentiellement parce que de nouveaux moyens vont arriver dans les premières années du fondamental. Les équipes éducatives ne peuvent que se considérer parties prenantes de l'affectation de ces renforts : elles ont interpellé le politique sur les difficultés quotidiennes auxquelles elles ont à faire face, elles sont les mieux placées pour décider collectivement comment y faire face avec les moyens disponibles. Si cette possibilité est ouverte, c'est aussi parce que les consultations et concertations organisées ont eu un impact réel sur le produit fini. Les changements entre la première et la seconde mouture sont nombreux et débouchent sur des options tantôt heureuses (car mieux ajustés comme dans ce cas-ci) et tantôt bien plus frileux (comme pour la lutte contre les inégalités).

Quatre limites méritent pourtant d'être pointées :

- › Les choix réalisés sont forts : on recentre la dynamique sur l'école et ses fondamentaux : les compétences de base, le début de la scolarité... postposant la conclusion de partenariats qui seraient pourtant bien utiles pour ne fut-ce qu'aider l'école à privilégier ces objectifs...
- › Les options prises auraient encore pu être plus tranchées : pourquoi ne pas avoir ciblé les moyens disponibles sur les écoles qui rencontrent le plus de difficultés ? Alors qu'on sait que la ségrégation scolaire désavantage ces établissements, que les renforts d'enseignants doivent être massifs pour porter significativement... La « symbolique » voulait-elle que le politique satisfasse tous les enseignants du début du fondamental au détriment de l'efficacité ?
- › 40 % des moyens du Contrat sont consacré aux 20 élèves par titulaire. Ces moyens étaient déjà affectés avant que ne commencent les discussions. Le processus aurait-il été plus légitimité s'il avait été plus ouvert, en soumettant au débat l'idée et les modalités du renforcement humain.
- › Enfin, il ne faudrait pas croire que le passage de 207 mesures à 50 a uniquement débouché sur la clarification qu'on est en droit d'attendre d'un contrat. Nombre de ces mesures sont restées implicitement comprises dans la nouvelle mouture (comme le sort des élèves de 16 ans qui n'ont pas réussi le 1<sup>er</sup> degré du secondaire, ou les bassins scolaires).

Il ne s'agit pourtant pas de refaire ce qui a été fait. Le processus lancé par la ministre de l'Enseignement Marie Arena doit d'abord être envisagé comme une expérience commune de participation à la construction d'une école qui remplisse mieux son rôle : éduquer et instruire tout élève quel qu'il soit. Il s'agit à présent d'en tirer des enseignements pour mieux l'approfondir et mobiliser le monde de l'éducation autour de ses objectifs.

### L'AGENCE ALTER